



Second semestre 2025

P. 5



L'épicerie est là !

P. 17



Ouverture du Bourg

P. 20 à 22



PCS : à conserver





M. Éric MOSCAVIT
Adjoint des services
techniques et travaux

Mme Laëtitia MARIE
Adjointe de la solidarité
et de l'environnement

M. Franck MOISSAT
Maire

Mme Nadine COURNIAC
Adjointe des associations et
de l'animation

M. Loïc CAILLAUD
Adjoint des écoles

SOMMAIRE

	Actualités municipales	4
	Intercommunalité	7
	Enfance	8
	Environnement	10
	Social – Solidarité	14
	Associations – Loisirs	15
	Travaux	17
	Entreprises	18
	Infos pratiques	19
	Culture - Art	23
	État civil	24
	À vos agendas	24



La mairie est ouverte :

du lundi au samedi de **9h à 12h**,

du lundi au vendredi de **13h30 à 17h30** sur rendez-vous.

Les élus du Conseil Municipal vous reçoivent sur rendez-vous en mairie.

Téléphone : **05.53.03.52.80**

Mail : **mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr**

➔ Site Internet : **www.lachapellegonaguet.fr**

➔ Page Facebook (accessible même sans compte Facebook) :

Mairie de La Chapelle Gonaguet

➔ Informations sur votre portable :

Téléchargez l'application **Panneau Pocket**



En images p. 12 & 13

Rétrospective des mois écoulés

Bulletin municipal – Second semestre 2025

Crédits photos : Secrétariat de la mairie de La Chapelle Gonaguet ou personnes nommées.

Directeur de publication : Franck MOISSAT, maire.

Réalisation (articles et mise en page) : Aude ESCALÉ et Mylène CHARENTON, secrétaires de mairie.



ÉDITO

Comme à l'accoutumée, nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans la découverte et l'usage de ce nouvel outil. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce projet.

À travers ce bulletin, vous retrouverez l'habituel récapitulatif des événements récents ainsi que la présentation des chantiers et initiatives qui jalonnent les prochains mois : travaux d'aménagement et lancement du lotissement communal, soutien au tissu associatif, organisation de manifestations locales...

Autant d'actions qui visent à renforcer l'**attractivité** de La Chapelle Gonaguet et à préserver la **qualité de vie** qui nous est chère.

Mesdames, Messieurs,

Chères Chapelaises, chers Chapelais,

Cet été a marqué une étape importante pour notre commune : l'inauguration, à la fin du mois de juillet, de la **supérette API**.

Ce projet, que nous avons porté avec constance et persévérance durant plusieurs années, répond à une attente légitime et profonde des chapelais(e)s : celle de disposer d'un **commerce de proximité**, ouvert à toutes et à tous, qui **simplifie le quotidien** et contribue à renforcer le **lien social** au cœur de notre village.

Son ouverture est le fruit d'un véritable **effort collectif**, mené avec conviction.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes celles et ceux qui ont rendu possible cette réalisation. Je pense en particulier à Monsieur et Madame LAVAUD, qui en acceptant de nous céder le foncier, ont rendu possible ce projet.

Mes remerciements vont également aux équipes d'API, aux agents territoriaux et aux élus pour le montage du projet et la réalisation des travaux ainsi qu'à l'État et au Grand Périgueux, pour leurs soutiens financiers.

Les premiers retours de fréquentation sont très encourageants et l'engouement suscité dès les premiers jours ne faiblit pas.

Il nous revient désormais de consolider cette réussite, en privilégiant autant que possible **l'achat local**, gage de pérennité et de **vitalité** pour notre supérette.

Au-delà de cette réalisation majeure, la vie communale se poursuit autour de nombreux projets en cours et à venir.

Ainsi, une **solution innovante et alternative de téléconsultation médicale** devrait prochainement voir le jour sur notre territoire.

Elle ne se substituera pas au rôle irremplaçable du médecin traitant. Mais dans un contexte de désertification médicale, elle constituera une réponse de proximité, accessible à tous, pour un certain nombre de situations.

Nous n'oublions pas les plus jeunes d'entre nous : le mois de septembre est traditionnellement celui de la **rentrée scolaire**. Les effectifs sont stabilisés autour de 80 enfants répartis sur quatre classes.

À l'instar des années précédentes, la période estivale a permis de conduire des travaux d'entretien sur le complexe scolaire, afin que nos enfants bénéficient de **conditions d'apprentissage optimales**.

Notre **commune évolue**, mais elle conserve ce qui fait sa force : un esprit de **solidarité**, une **convivialité** sincère et un **cadre de vie** préservé.

C'est ensemble que nous **écrivons son avenir**, dans un équilibre entre **développement et respect de notre identité**.

Je vous souhaite, petits et grands, une bonne rentrée et reste, ainsi que l'équipe municipale et nos agents, à votre disposition pour échanger sur les sujets que vous aurez à cœur de partager.

Je vous laisse parcourir ce bulletin, réalisé comme chaque semestre, par notre secrétariat dont je salue le travail.

Bonne lecture,

Le maire, Franck MOISSAT.

Bien cordialement,





ACTUALITÉS MUNICIPALES

Votre nouveau site Internet en ligne



Depuis le 24 juin 2025, vous avez accès au tout nouveau site de la commune : <https://www.lachapellegonaguet.fr/>

Plus **moderne**, plus **clair** mais aussi 100 % **adapté à vos téléphones**.

Infos pratiques, démarches en ligne, actualités... **tout est à portée de clic !**

N'hésitez pas à le consulter et ajoutez-le à vos favoris !

Lotissement : les terrains découpés

Le 5 juin 2025, la municipalité et les propriétaires des terrains riverains du futur lotissement communal étaient conviés à une réunion de bornage contradictoire avec le cabinet de géomètres Altéo.

Pour rappel, la mairie, propriétaire de terrains en centre Bourg, a lancé un **programme de création d'une vingtaine de lots à bâtir**, libre de constructeurs, avec l'aide de la

Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA).

Les **travaux** de desserte et d'amenée des réseaux devraient débuter **d'ici cette fin d'année**. Les lots peuvent d'ores et déjà être **préservés** en contactant la mairie.



Les lots seront bientôt en vente

Soutien au service postal

Lors du Conseil Municipal du 14 avril 2025, la municipalité a souhaité voter une **motion relative au maintien du maillage du service postal** pour marquer son attachement à cette prestation de proximité présente sur notre territoire.

L'**agence postale communale** est ouverte du lundi au samedi (fermeture le mercredi) de 9h à 11h45 et permet aux chapelais(e)s d'envoyer leurs courriers et colis, retirer leurs envois et lettres recommandées mais aussi faire des retraits et dépôts d'argent sur les comptes de la banque postale.

En parallèle, la municipalité a exigé le **maintien de la boîte aux lettres** située aux Reyssoux pour la levée des courriers, la poste souhaitant faire des économies.



Expression de l'opposition

La seconde liste n'a pas souhaité s'exprimer.

L'accessibilité des PMR renforcée

Soucieuse d'agir en faveur des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), la municipalité a souhaité doter l'accès à la mairie d'une **double rampe d'accès**.

Confectionnée par Éric VALBOUSQUET, artisan serrurier métallier chapelais, elle a été mise en place courant mars 2025, avec l'aide des services techniques.



Pose d'une rampe d'accès devant la mairie

Une **sonnette** située au bas de l'escalier permet également de contacter le secrétariat de mairie pour être reçu dans un **bureau de plein pied** pour les personnes qui ne peuvent monter l'escalier.



Réfection des peintures des places PMR

La **place de stationnement** dédiée aux PMR a par ailleurs été rematérialisée fin mars 2025.

Une piste DFCI bientôt créée

Notre commune est majoritairement boisée. Face au risque incendie, la municipalité a identifié, avec l'aide des services du département et du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI), une **zone à protéger en priorité**.

Ainsi, dans le cadre du projet de création d'une piste DFCI sur le "**chemin des 7 chevaux**", visant à rendre la zone accessible aux véhicules de secours, une demande d'aide financière a été déposée auprès de la région.



Les communes limitrophes de ce site (Chancelade et Annesse et Beaulieu) ont été invitées à s'associer à notre projet et le Grand Périgueux nous a aidé à porter et financer ce dossier.

Les travaux d'empierrement du chemin, sur 3.65 km, sont prévus pour le **second semestre 2026**.



Trois défibrillateurs sur la commune



DAE extérieur au foyer

Un **nouveau Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** a été installé en juillet 2025 place de la mairie, **sur le mur du foyer rural**, en accès extérieur. Il vient remplacer celui à l'intérieur pour **plus**

d'accessibilité. Ce projet, porté notamment par Mme COURNIAC, Adjointe et M. BUISSON, Conseiller délégué, complète les équipements déjà en place sur la commune au **stade** (également en extérieur) et aux **écoles**.

Ces dispositifs permettent d'intervenir rapidement en cas d'arrêt cardiaque, en attendant l'arrivée des secours. Tout le monde peut utiliser un DAE. Une assistance vocale guide chaque geste.

Un projet de cabine de téléconsultation

Consciente de la **problématique des déserts médicaux** et souhaitant apporter une solution alternative à ses habitants, la municipalité s'est rapprochée d'une entreprise innovante.

La **Box Médicale** est un cabinet médical autonome et connecté aux professionnels de santé tel qu'on peut le voir à la pharmacie de Chancelade par exemple. Elle est équipée de dispositifs pour réaliser une **consultation avec un généraliste**. L'avantage ici : un accès 7 jours/7 et la possibilité de réaliser en plus des **examens spécialisés** dans les domaines de la **dermatologie, pneumologie et gériatrie**. Un système de nettoyage par UV-C de la cabine assure un environnement sanitaire optimal pour les patients.



Aussi, la municipalité a déposé sa candidature dans le cadre du programme « Innovation France 2030 » pour pouvoir bénéficier de ce dispositif. Un courrier en date du 18 juillet 2025, nous a informé que notre commune fait partie des **65 lauréats au plan national** !

Nous avons donc bon espoir de voir ce projet se concrétiser !

Un réseau mobile développé

La municipalité, qui a sollicité le groupe Orange pour renforcer le réseau mobile à la demande de la population, a demandé à ce qu'une **étude d'exposition aux champs électromagnétiques** soit menée à proximité de l'antenne relais de Puy Auriol. Ce site permet à la commune d'être couverte par les réseaux Bouygues, SFR, Orange et Free.



Le rapport de mesure (consultable sur <https://www.cartoradio.fr/>) conclut au **respect des valeurs limites d'exposition** fixées par le décret du 3 mai 2002. En effet, le niveau global d'exposition est de 0.32 V/m sachant que la valeur limite la plus faible fixée par le décret précité est de 28 V/m.

L'épicerie API vous attend !

La **super superette API** est désormais une réalité !

Rapide rétrospective de l'**histoire de ce dossier** :

➔ Fin d'année 2022, la mairie entre en relation avec le groupe API.

➔ Courant 2023, la municipalité multiplie les échanges et étudie la viabilité du projet.

➔ En 2024, le Conseil Municipal valide le projet à l'occasion de délibérations et sollicite des subventions pour acheter le terrain qui accueillera la structure sur le site de l'ancienne épicerie du village. Au second semestre 2024, le permis est déposé.

➔ Début 2025, les travaux de terrassement et de réseaux sont lancés après l'acquisition du site effectuée le 24 mars auprès de M. et Mme LAVAUD chez Maître MENANTEAU, notaire à Notre Dame de Sanilhac.



Signature chez Maître MENANTEAU

La livraison de la structure s'est effectuée le 10 juillet pour pouvoir réaliser la mise en rayon et la journée dédiée à la création de cartes d'accès le 21 juillet.

La municipalité s'est rapprochée des **producteurs locaux de la commune** afin que ces derniers puissent vendre leurs produits dans la supérette. Merci à eux d'avoir répondu présents.



L'inauguration a réuni plus de 140 personnes

L'**inauguration** a eu lieu le 31 juillet 2025 en présence de plus de 140 convives !

A nous tous désormais de faire fonctionner ce service, demandé par les chapelois(e)s, qui allie **praticité** (libre service, accessible 7 jours/7 de 5h à 22h - 23h l'été), **compétitivité** (prix supermarché avec 700 références), **proximité** (localisation dans le Bourg, rayon produits locaux) et **convivialité** (présence régulière d'une Apicière si vous souhaitez un contact).



Ouverte 7j/7, de 5h à 22h (23h l'été)

Si vous avez besoin d'aide pour télécharger

l'application Api et générer la carte qui vous permettra d'accéder au local, rapprochez-vous de l'Apicière, ou rendez-vous sur www.api-masuperette.fr





Succès des rencontres estivales

Une fois par semestre, la municipalité invite les chapelois(e)s à se retrouver autour de **moments de convivialité** pour discuter, ensemble et notamment, de l'amélioration du cadre de vie.



Un moment de rencontre toujours apprécié

Ainsi, **en complément des vœux à la population**, les habitants ont été invités le 27 juin aux rencontres estivales au foyer rural. Encore un grand merci aux nombreux participants pour nos échanges et leurs remarques.

Les nouveaux habitants accueillis

La **seconde édition** de la rencontre des nouveaux habitants s'est tenue au mois de mai 2025. Les **nouveaux arrivants** de la commune avaient répondu nombreux à l'invitation.

L'occasion de discuter des réalisations et projets à venir, de présenter la richesse du monde associatif, d'évoquer les manifestations à venir, d'écouter les enfants du Conseil Municipal d'Enfants s'exprimer sur leurs actions, de découvrir La Chapelle vue du ciel, de se voir remettre le guide des nouveaux habitants...

Merci à toutes et tous d'être venu(e)s.



Les nouveaux arrivants apprécient la richesse du village

Vœux à la population

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population se déroulera, comme à l'accoutumée, au foyer rural, le **dimanche 18 janvier 2026 à 11h**.

La **population** est cordialement **invitée** à ce moment d'échange.



Les vœux : un moment rassembleur

Focus sur le budget 2025

Le Conseil Municipal de La Chapelle Gonaguet s'est réuni le 14 avril 2025 pour voter les budgets communaux.

Après la validation des comptes financiers uniques (CFU) pour le budget

1.5 M€ d'investissement

communal et CCAS, le budget 2025 a été validé à l'unanimité avec un focus sur les **projets d'investissement** à mener à court et moyen termes : travaux routiers, déconstruction d'une partie de l'ancienne mairie, travaux pour l'épicerie communale, changement des éclairages publics en leds, cheminement, création d'un tiers lieux intergénérationnel... pour un total de **1 447 996.94 €**.

Le budget de **fonctionnement**, correspondant aux dépenses courantes (électricité, eau, denrées alimentaires pour la cantine, charges de personnel, entretien...) s'élève quant à lui à **764 420 €** pour prendre en compte les majorations liées à l'inflation et pour assurer toutes les dépenses de gestion courante.

Compte tenu de l'engagement et des responsabilités supportées, les indemnités du maire sont normalement de 1679.87€ net. Dans un souci de bonne gestion des deniers publics, le Conseil Municipal avait décidé dès le début du mandat de réduire le montant des indemnités de droit en appliquant une indemnité proportionnelle au nombre d'habitants de la commune. Ainsi, l'indemnité nette du maire est réduite à 1324.68€/mois, celle des Adjoints à 391.47€/mois et 275.20€ pour le Conseiller délégué.

Cette année encore, les **taux d'imposition** communaux n'ont pas été augmentés et **demeurent identiques depuis 2019**.

0% d'augmentation du taux d'imposition

La ligne consacrée au **budget participatif** a été renouvelée cette année à hauteur de **2000 €** pour permettre aux chapelois(e)s de proposer leurs idées pour améliorer le cadre de vie de la commune. Plusieurs projets issus de cette initiative ont déjà vu le jour, **n'hésitez pas à proposer vos idées !**

En 2025, ce sont **plus de 11 000 €** (contre 7600€ l'an passé) qui ont été alloués aux **associations communales** pour soutenir la vie associative, dont 4700€ pour la coopérative scolaire et le voyage scolaire.

11000€ dédiés aux associations

Des difficultés à nous lire ?



Le bulletin municipal en gros caractères vous est destiné. Il est plus facile à lire pour les personnes atteintes de déficience visuelle.

Contactez la mairie pour vous en procurer un.

Un mini bus à disposition des groupes

En mars 2025, la communauté d'agglomération du Grand Périgueux a acheté pour 35 communes de son territoire, des **mini bus de 9 places**. Un de ces véhicules est dédié aux communes de La Chapelle Gonaguet, Annesse et Beaulieu et Mensignac pour **favoriser les mobilités en zone rurale**.

Aussi, nous pouvons organiser un déplacement collectif pour une association ou un groupe d'administrés afin de participer à une manifestation sportive, un spectacle, ou vers le marché de St Astier. La conduite du véhicule se fait par le personnel communal, les élus ou les membres déclarés des associations de la commune. Pour plus d'informations, contactez la mairie (05.53.03.52.80).



Un véhicule 9 places à disposition de notre commune

La municipalité propose ainsi aux personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas de moyen de locomotion, de les amener faire leurs **courses à l'épicerie API** dans le Bourg. Inscrivez-vous en mairie !

3 chapelais au conseil de développement

Le Conseil de DEVeloppement (CODEV) du Grand Périgueux est une **instance de démocratie participative** composée de membres de la société civile, habitants du Grand Périgueux, de tout âge et de tout horizon. Cet **espace de réflexion, de dialogue et de travail** leur permet d'être force de proposition, ensemble.

Ils peuvent produire et soumettre aux élus des **propositions concrètes pour le territoire**. Parmi leurs réalisations : l'adoption d'un avis sur le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), les contributions à l'élaboration du projet de territoire "Grand Périgueux 2040", l'adoption d'un avis sur les politiques publiques en matière de santé mentale chez les jeunes, la proposition de création d'un Conseil Communautaire des Jeunes (CCJ)...

Cette année, M. BURGUNDER a rejoint Mrs CUOMO et RAPNOUIL, portant à trois le nombre de chapelais au sein de cette instance.



Trois chapelais participent aux réunions du CODEV



Un nouveau portail famille

Depuis le début du mois de juin 2025, la communauté d'agglomération du Grand Périgueux, qui dispose notamment de la compétence crèche et centre de loisirs, met à disposition un **nouvel outil informatique** nommé « **espace famille** » pour faciliter les démarches en ligne.

Ce portail est un espace numérique qui permet de :

- ➔ réaliser vos inscriptions (mercredis et vacances),
- ➔ gérer vos réservations,
- ➔ consulter vos factures et les payer,
- ➔ mettre à jour vos informations personnelles et celles de vos enfants.

Informations sur : <https://www.espace-citoyens.net/grandperigueux/>

PLUi, le règlement sera modifié

Depuis le 25 août et jusqu'au 23 septembre 2025, les habitants de l'agglomération sont invités à donner leur **avis sur le règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** régissant les règles d'urbanisme notamment de notre commune.

L'objectif de cette modification est de clarifier certaines règles, d'adapter le règlement aux nouvelles lois et corriger les difficultés rencontrées.



L'enquête publique se déroule jusqu'au 23/09/2025

Le dossier est consultable sur le site de la communauté d'agglomération, lors des permanences du commissaire enquêteur dans les mairies de Sorges - Ligueux & Val de Louyre et Caudeau ainsi que sur le site dédié : <https://registre.agrn.fr>

A noter que seules les remarques sur la **modification du règlement écrit** seront prises en compte. Les demandes liées aux terrains constructibles ou aux changements de destination ne pourront pas être examinées dans le cadre de cette enquête.



ENFANCE

79 enfants

C'est le **nombre d'enfants inscrits** au sein du groupe scolaire pour l'année 2025/2026.

Répartis dans **4 classes**, le découpage, opéré par le corps enseignant est le suivant :

- PS/MS : 15 enfants avec Mme CARBONEL,
- GS/CP : 22 enfants avec M. HAZERA,
- CE1/CE2 : 23 enfants avec Mme LOUNIS,
- CM1/CM2 : 19 enfants avec Mme TYSSANDIER.



La mairie met à disposition des enseignants de maternelle **deux ATSEM**, pour chacune des classes de maternelle.

Belle rentrée à toutes et tous !

Nos agents formateurs

Chaque année, nous répondons favorablement aux demandes de jeunes chapelois(e)s souhaitant effectuer leurs **stages au sein des services municipaux** et notamment durant les temps périscolaires.

C'est ainsi que Lana CAZABEAU KERGROACH et Naïma MAC LUCKIE sont venues découvrir les **métiers exercés par nos agents** lors de semaines de découvertes.

Merci à elles pour leur enthousiasme.



Lana



Naïma

Des gilets fluos pour les CM2

Fin juin 2025, M. CAILLAUD, adjoint en charge des écoles, est venu remettre aux CM2 des gilets fluorescents nécessaires notamment pour leur **sécurité aux abords des arrêts de bus** scolaires.



Les CM2 prêts à prendre le bus vers le collège



Les actions concrètes du CME

Toute l'année scolaire, **les enfants du Conseil Municipal d'Enfants (CME)** se sont réunis une fois par mois autour des **Francas** de Dordogne et de Jessica SEUVE et Aude PULO, **Conseillères Municipales** en charge de ce projet.

Le 3 juin 2025, leur mandat s'est achevé avec l'inauguration d'une **table de l'amitié** qui doit permettre aux enfants qui souhaitent jouer avec d'autres, de s'asseoir pour que les élèves puissent venir à leur rencontre. La table, peinte par les enfants du CME, est haute en couleur et promet de bons moments de partage.

Cette année s'achève avec de **belles réalisations** : la mise en place d'une boîte à idées - cf. ci-dessous, une chasse aux trésors à l'occasion de la fête des vacances du comité des fêtes chapelaises, la mise en place de plots pour jouer au foot ou encore, à venir, la plantation d'un arbre dans le pré de l'école.



Le CME autour de la table de l'amitié

Merci aux enfants et à leurs parents d'avoir joué le jeu ainsi qu'à tous les partenaires qui ont œuvré à la réussite de ces projets.



Boite à idées en cantine

A l'initiative des enfants du Conseil Municipal d'Enfants (CME), et comme l'an passé, une **boîte à idées** a été mise en place durant le mois d'avril 2025, pour **recueillir l'avis des écoliers** chapelais ainsi que des suggestions de repas / menus pour la cantine.

Toutes les idées ont ensuite été étudiées avec l'aide de Mme MARIE, Adjointe en charge de la cantine, et mises en place dans la mesure du possible, à savoir si elles pouvaient être cuisinées maison à base de produits bios, locaux et de saison, la cantine étant engagée dans cette démarche et servant **plus de 93% de ses denrées en bio**.

Toutes les idées ont ensuite été étudiées avec l'aide de Mme MARIE, Adjointe en charge de la cantine, et mises en place dans la mesure du possible, à savoir si elles pouvaient être cuisinées maison à base de produits bios, locaux et de saison, la cantine étant engagée dans cette démarche et servant **plus de 93% de ses denrées en bio**.



Les enfants du CME présentant leur idée à leurs camarades en cantine

La micro-crèche Chapi Chapo en fête

Fin juin 2025, la micro-crèche **fêtait la fin d'année** et invitait les parents ainsi que M. CAILLAUD, Adjoint en charge de l'enfance, à un joyeux moment !



Fête de l'été à la micro-crèche le 27 juin

La structure, située aux Forêts, accueille une dizaine de jeunes enfants.



Transports : des espaces aménagés

Fin mars 2025, des travaux de pose de **signalisation** et de renouvellement de **marquages au sol** ont été effectués par l'entreprise SIGNAUX GIROD, au niveau des **arrêts de bus** de la commune.



Signalétique renouvelée

Ces travaux, menés sous l'égide du service Péricouv' du Grand Périgueux, ont été convenus en amont avec la mairie.

Par ailleurs, un **nouvel abri bus** a été installé rue du Plateau pour le ramassage scolaire des collégiens.



Un nouvel abri bus rue du Plateau

Financé par la mairie et le service Péricouv', il a été équipé d'un **éclairage led** à détection de présence, comme les autres arrêts de bus scolaire, sur une idée émise au titre du budget participatif communal.

L'école en mouvement même en été

Comme chaque été, et comme à chaque vacances, les services techniques communaux, sous l'égide de M. MOSCAVIT, Adjoint en charge des travaux, étaient mobilisés en juillet et août pour des **travaux au sein du groupe scolaire** : réfection du **grillage**, vérification des **vélos** et **trottinettes** de maternelles, entretien des **aires de jeux**, marquage du **parking**, **peinture** de la classe des CM...

En parallèle, tutorés par M. CAILLAUD, Adjoint aux écoles, les agents en charge de l'**entretien** ont **désencombré**, **désinfecté** les objets et **rangé** les classes dans leur totalité, durant près de 200 heures, avant la journée de prérentrée.



Les services périscolaires en images

Chaque **matin, midi et soir** d'école, les agents de la garderie et de la cantine accueillent les enfants du groupe scolaire.

Ces derniers sont accompagnés dans la **réalisation d'œuvres thématiques** ou conviés à participer à des **animations** de 7h à 8h20, de 11h45 à 13h35 puis de 16h30 à 18h30. En cantine, un **repas à thème** chaque mois fait l'objet de préparatifs en garderie. Un grand merci à nos agents encadrants pour l'organisation de ces temps et animations, notamment pour le pique-nique de fin d'année, la représentation de la chorale ou encore la fête de la garderie en fin d'année.





ENVIRONNEMENT

La centrale solaire en chiffres

Depuis le 28 janvier 2021, notre commune accueille une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne décharge appartenant à la ville de Périgueux, au lieu-dit Lansinade.

Les **11628 panneaux solaires**, qui produisent environ 17000 mégawattheure (MWh), permettent d'**alimenter environ 8000 personnes** (hors chauffage) par an !



La création de belvédères est en cours de négociation pour permettre aux habitants de venir observer le site.

Des composteurs au jardin



Remise des composteurs

Cet été, en partenariat avec le Syndicat Mixte Départemental des Déchets de Dordogne (SMD3), la mairie a proposé une nouvelle fois aux habitants de **réserver un composteur** et de venir le récupérer directement en mairie.

Cette opération a rencontré un **succès particulier** auprès des **nouveaux arrivants**. Des commandes sont encore possibles.

Renseignez-vous en mairie au 05.53.03.52.80 ou mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr

Votre thermostat offert

En partenariat avec Voltalis, la communauté d'agglomération du Grand Périgueux propose au plus grand nombre une **solution innovante** pour accélérer la transition énergétique sur l'ensemble du territoire.

Si vous êtes chauffés au tout électrique, les équipes de Voltalis vous proposent l'**installation gratuite d'un thermostat** permettant de réaliser des économies d'énergie.

Si vous êtes intéressé(e)s, rendez-vous sur www.voltalis.com ou contactez directement un conseiller au 09 72 10 17 18 ou à contact@voltalis.com pour plus de renseignements.



44kg de miel au rucher communal

Dans le cadre d'une idée émise au titre du budget participatif 2024, la mairie s'est dotée de **trois ruches** pour créer un **rucher communal**.

M. MOISSAT, Maire, Mme MARIE, Adjointe en charge des questions environnementales et Mme CHARENTON, secrétaire de mairie, engagés dans la démarche, ont suivi une **formation** avec l'association du Rucher du Périgord.



Les trois ruches du rucher communal

Cet été, **deux opérations d'extraction de miel** ont été effectuées. Une première récolte, le 14 juillet, a permis de collecter 35 kg de miel ! Le 9 août, c'est encore 9kg de miel qui ont été recueillis.

Le miel récolté a été mis en pot et des **dégustation** seront organisées. Un **atelier** pour présenter le projet est également envisagé.



Extraction du miel

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de **valoriser la biodiversité** et de **sensibiliser à la préservation des pollinisateurs**.



44kg de miel mis en pot en 2025 !

A ce titre, au mois de mai 2025, la municipalité a offert aux enfants de l'école des **graines à planter** dans les jardins pour les sensibiliser à la diminution de la ressource alimentaire des pollinisateurs.



Sensibilisation des enfants en cantine



Retour sur la fête de la nature

A l'occasion de la **19^{ème} édition nationale de la fête de la nature**, la municipalité, représentée par Mme MARIE, Adjointe en charge de l'environnement, accompagnée par l'animateur de l'atlas de la biodiversité au Grand Périgueux, M. PEROCHON, et M. THUAULT du Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle, ont organisé au foyer rural un **concours photo** sur le thème « biodiversité des zones humides » suivi d'une soirée **découverte des papillons de nuit**.



Découverte des papillons sur le chemin de Fontenille

L'exposition photo, visible au foyer rural une semaine durant, s'est clôturée samedi 24 mai par une **remise des prix**, suivi d'un pot offert par la mairie et d'un repas convivial "auberge espagnole". Trois prix ont été remis, ainsi qu'un prix aux étudiants du lycée La Peyrouse de Coulounieix - qui avaient participé en nombre au concours, sans compter le prix du public.



Remise des prix aux lauréats du concours photo

Un cahier pour le vallon de Merlande

Le **cahier d'orientation et de gestion** du site classé et inscrit du vallon de Merlande, initié par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle Aquitaine, est achevé ! Ce document a été finalisé suite au comité de pilotage et à la **réunion publique** du 9 décembre 2024 qui se sont tenus à La Chapelle Gonaguet. Il a ensuite été présenté à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) à la Préfecture le 27 mars 2025.



Lors de la CDNPS, il a été décidé de poursuivre les travaux du **comité de**

pilotage et de se réunir au moins une fois par an pour étudier et décider des suites à donner à ces orientations de gestion. Ce document est en ligne sur le site de la DREAL.

Une chouette effraie au Prieuré

Fin 2022, lauréate d'un appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la communauté d'agglomération du Grand Périgueux, avec l'appui technique du Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI), s'est engagée à réaliser sur 3 ans, un atlas de la biodiversité à l'échelle de ses 43 communes.



Chouette effraie

Dans le cadre de l'inventaire des milieux et des espèces présents sur notre commune, M. CHICHE, naturaliste, s'est notamment rendu dans les **combles du Prieuré de Merlande** pour collecter les **pelotes régurgitées par la chouette effraie** présente sur ce site. Ces pelotes permettent d'étudier le comportement alimentaire de cette chouette.

Ainsi les 103 pelotes récupérées contenaient 162 proies correspondant à 9 espèces de mulot, campagnol, crocicide, souris et musaraigne.

Toutes les informations concernant l'**atlas de la biodiversité** et les possibilités de contribuer à ce référencement sont sur le site du Grand Périgueux, rubrique « environnement ».

STOP aux incivilités

La **borne pour les sacs jaunes** place de la mairie a été victime d'un **acte de malveillance** le 23 mai 2025. Il s'agit du deuxième incident concernant ce site.



Nouvel incendie volontaire dans le Bourg

Nous regrettons vivement ce manque de civisme qui n'est pas sans engendrer un coût pour la collectivité et la mobilisation des pompiers.



C'est le nombre **d'éco gestes** diffusés sur la page Facebook de la commune (accessible même sans compte Facebook) au 30 août 2025, à raison d'un éco geste tous les 15 jours depuis le début de ce mandat.

L'occasion pour chacun de puiser des **idées d'actions** à mettre en œuvre, à son échelle, pour agir en faveur de l'environnement.



Mars 2025 :



19/03 : Cérémonie commémorative des anciens combattants - FOPAC



De mi février à début mars : Préparation de carnaval en garderie



11/03 : Défilé de carnaval dans le village avec les copains de l'école du pré vert



15/03 : Fête de la St Patrick par le comité des fêtes chapelaises



22/03 : Soirée théâtre par les copains de l'école du pré vert

Avril 2025 :



03/04 : Marathon des enfants de l'école du Pré Vert au stade dans le cadre de la semaine olympique



13/04 : Chasse aux œufs pour les enfants par les copains de l'école du pré vert aux abords du Prieuré de Merlande



29/04 : Journée multisports au stade pour les enfants avec Sports loisirs services conseils et prestations (SLSCP)

Mai 2025 :

Crédits photos : le comité des fêtes chapelaises pour la fête de la St Patrick, la fête des fleurs et des fées, les fêtes des vacances et de l'été, les copains de l'école du pré vert pour le carnaval, organisateurs de la course cycliste pour le prix du Muguet, élus et secrétariat de mairie pour les autres photos.



01/05 : Randonnée du 1^{er} mai avec le comité des fêtes et Agonapiéd



01/05 : Fête des fleurs et des fées du comité des fêtes chapelaises



10/05 : Loto de l'association des copains de l'école du pré vert



08/05 : Cérémonie commémorative avec la FOPAC (anciens combattants)



01/05 : Passage de la course cycliste du 41^e Grand Prix du Muguet sur la RD710

Mai 2025 - suite :



20-24/05 : Exposition photo au foyer rural dans le cadre de la fête de la nature



24/05 : Soirée découverte des papillons de nuits sur le chemin de Fontenille

Crédits photos : Mme EYSSARTIER pour les bébés lecteurs, le club de tir pour le challenge Hunter, Horsescapade 24 pour la rando équestre, le comité des fêtes chapelaises pour les fêtes des vacances et de l'été, l'association de chasse LCG sud pour le ball trap, le RCCG pour le tournoi de pétanque, élus et secrétariat de mairie pour les autres photos.

Juin 2025 :



10/06 : Remise des palmes académiques à Mme ROSE, chapeloise et Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN) pour notre école



16/06 : Atelier bébés lecteurs



21/06 : Challenge Hunter du club de tir



29/06 : Randonnée équestre / VTT et pédestre par l'association Horsescapade 24 sur les chemins de randonnées de la commune



Juillet / Août 2025



05/07 et 02/08 : Fêtes des vacances et de l'été du comité des fêtes



Du 12 au 14/07 : Ball trap de l'association de chasse LCG sud



VOTRE COMMUNE EN IMAGES



Vous avez des photos des événements de notre commune ?

Envoyez les nous par mail :

mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr



24/08 : Concours de pétanque du RCCG



SOCIAL - SOLIDARITÉ

Les dépistages visuels / auditifs continuent

Cette année encore, soucieuse de proposer un **service de proximité** aux habitants, la municipalité a sollicité le passage du camion d'Optical Center proposant une **prestation gratuite** de dépistage visuel et / ou auditif pour ses habitants.



Une prestation gratuite

Si vous n'avez pas pu venir lors du dernier déplacement le mercredi 4 juin 2025, n'hésitez pas à contacter le 07.66.46.06.33 pour demander à bénéficier d'un nouveau passage.

En route vers l'épicerie !

La municipalité de La Chapelle Gonaguet met en place un **service gratuit et solidaire** à destination des personnes à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion de la commune.

Ainsi, le 27 août, les élus sont allés chercher à leur domicile, avec un minibus 9 places, les chapelois qui s'étaient inscrits, pour les **accompagner faire leurs courses à la supérette API**.



Les aînés accompagnés pour faire leurs courses

Si vous êtes intéressés pour la prochaine sortie, renseignez-vous en mairie et inscrivez-vous au 05.53.03.52.80.

N'hésitez pas à parler de ce service de proximité pour **faciliter le quotidien** autour de vous !



Une solution santé mutualisée

Face aux enjeux de prise en charge des frais médicaux et à la mise à mal du pouvoir d'achat, la commune de La Chapelle Gonaguet souhaite remettre en avant l'**offre "ma commune, ma santé"** initiée il y a quelques années.

Ce dispositif propose un **panel de complémentaires santé à tarif préférentiel** répondant à vos besoins et motivations.



Une **réunion publique** a eu lieu le 12 juin 2025 en salle du Conseil Municipal pour permettre aux habitants de prendre connaissance des offres proposées par cette solution regroupant près de dix partenaires pour offrir aux habitants de La Chapelle Gonaguet des **prestations de qualité au meilleur prix**.



Une mutuelle groupée

Si vous souhaitez des informations sur cette opération, et obtenir un devis comparatif sans engagement, vous pouvez toujours contacter le 05.53.90.64.68.

Les actions menées avec le SMD3

Conscient des enjeux liés aux problématiques des ordures ménagères sur notre territoire, les élus ont régulièrement fait remonter les remarques des chapelois(e)s auprès du Syndicat Mixte Départemental des Déchets de Dordogne (SMD3). Parmi les **avancées obtenues** :

➔ Pour les usagers ayant des difficultés à se déplacer jusqu'aux bornes à ordures ménagères, le SMD3 propose une **collecte à domicile**, sur inscription au 09.71.00.84.24 auprès du service usager du SMD3.

➔ De plus, sur justificatifs d'achats, les ouvertures de bornes ne seront pas comptabilisées au-delà du forfait pour les **surplus médicaux**.

➔ Enfin, en 2025, un demi tarif par enfant sera créé pour les mineurs en **garde alternée**.



Plusieurs avancées obtenues

Le service conciergerie d'ici

Besoin d'accompagnement ? Vous avez de petits travaux d'entretien à réaliser mais vous ne savez pas vers qui vous tourner ?

La commune de La Chapelle Gonaguet relaie la **démarche de la conciergerie d'ici**.

N'hésitez pas à bénéficier de ce **dispositif gratuit** !



Le repas des aînés programmé

Les invitations pour le traditionnel repas des aînés seront lancées d'ici la fin du mois de septembre.



La date du 12 octobre est retenue !

En effet, les **chapelois(e)s âgé(e)s de plus de 65 ans** seront convié(e)s par la municipalité à partager un moment de convivialité au restaurant du golf de Marsac le **dimanche 12 octobre 2025**.



API soutien les associations

Depuis le 31 juillet 2025, l'épicerie API a fait son arrivée dans le cœur du village pour permettre aux habitants de faire leurs courses 7j/7 de 5h à 22h (23h l'été). Au-delà de ce service, le concept du groupe API est aussi de **favoriser le lien social et agir dans le monde rural**, notamment auprès des associations.



Un vrai partenaire

Des **partenariats** vont ainsi être tissés. Des **services** sont également proposés par l'épicerie pour permettre aux associations de bénéficier de **tarifs avantageux** pour leurs besoins alimentaires ou boissons pour les festivités, de bénéficier de la **reprise de certaines marchandises invendues...**

Une **réunion d'informations** avec les associations et Mme COURNIAC, Adjointe en charge des associations, sera prochainement organisée.

Fonctionnement du tennis

Jeudi 13 mars 2025, la municipalité rencontrait M. SCANELLA, chapelais et professeur de sport à la retraite, pour évoquer le **fonctionnement des réservations du terrain de tennis**.



Le terrain de tennis accessible au stade

Un **planning en ligne** permet la réservation de créneaux et un **groupe WhatsApp** donne la possibilité d'organiser des rencontres sportives pour la vingtaine de familles adhérentes.

Si vous voulez plus d'informations concernant le tennis, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Le PélévTT à La Chapelle

Le 20 août 2025, le PélévTT faisait escale à la Chapelle Gonaguet pour son **100^{ème} km** !

Ce jour-là, une **centaine de jeunes**, partis de Nontron pour un pèlerinage à vélo vers La Veyssière, étaient présents dans le Bourg.



100 km parcourus !

Plans de randonnées

La Chapelle Gonaguet possède de **nombreux parcours** entretenus par les services municipaux. L'association **Agonapied et la municipalité** mettent à disposition des plans avec descriptifs au départ des deux points de stationnement (**plans plastifiés** à remettre en place après votre parcours).

Place de la Mairie, vous trouverez, outre les deux circuits départementaux « Merlande » et « Les Brunies » balisés en jaune, cinq circuits fléchés « Fontenille » en rose, « Servanties » en orange, « Le Pavillon » en rouge, « Le Got » en bleu, les « 7 Chevaux » en marron, et la boucle de « Maisonneuve » non balisée. Ces circuits vont de 6 à 12,5 km et, pour chacun, des variantes, non balisées, sont possibles.

Sur le parking de Merlande, à 200 m de l'abbaye, vous trouverez six parcours non balisés de 1,4 à 5 km dont une rando-poussette entièrement goudronnée. Vous aurez aussi la possibilité de rejoindre deux boucles balisées : « Merlande » en jaune et le « Got » en bleu.

Bonnes randonnées !



A vos baskets !

RDV le 05/10 pour octobre rose !



Objets en vente en mairie

Comme chaque année, l'association de randonnées **Agonapied** vous donne rendez-vous pour une randonnée solidaire au profit d'**octobre rose** (action en faveur du dépistage et de la sensibilisation au cancer du sein).

Alors à vos baskets le matin du **dimanche 5 octobre** !

Des objets aux couleurs d'octobre rose seront également en vente tout le mois d'octobre dans le hall de la mairie au profit de La Ligue.

Bouchons d'amour en action

Les bénévoles de l'association Bouchons d'Amour 24, qui œuvre en faveur des **personnes en situation de handicap** (aide au financement de matériels, aménagement de véhicules...), sont venues mi-juin 2025 collecter les **bouchons** (lièges et plastiques) mais aussi les **cartouches d'encre**, dont la collecte est organisée toute l'année durant, en mairie.

La municipalité, qui soutient cette action, remercie les chapelais(e)s pour leurs apports réguliers !

Un grand merci aussi à cette association pour ses actions.



Collecte en mairie





ASSOCIATIONS — LOISIRS

Rentrée sportive au foyer

Les activités sportives proposées sur notre commune sont nombreuses et se déroulent notamment au foyer rural, place de la mairie :

➔ **Lundi 19h** : **gym, renforcement musculaire, step** avec Sylvie - 6 euros la séance. Info auprès d'Annie au 06.03.86.23.25, reprise le 15 septembre. 1^{ère} séance gratuite.

➔ **Mercredi 18h30** : **yoga** avec Monique, 200 €/année, possibilité de cours ponctuels (10€/cours), cours d'essai gratuit. Info au 06.47.31.77.71. Reprise des cours le 4 septembre.

➔ **Judi 18h30** : **pilâtes** avec Sylvie - 6 euros la séance. Info auprès d'Annie au 06.03.86.23.25. Reprise le 11 septembre. 1^{ère} séance gratuite.

➔ **Vendredi matin** : **gym douce** avec Sylvie. Info auprès d'Annie au 06.03.86.23.25, début en octobre.



Les cours de yoga du mercredi

Randonnez toute l'année

L'association **Agonapied** vous donne régulièrement rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir des sentiers de randonnées sur la commune ou sur les communes alentours.

Retrouvez le **programme détaillé** en mairie ou sur notre page Facebook (accessible même sans compte Facebook) ou sur panneau Pocket.

Football, au stade

Le club de foot **RC CG** invite les **joueurs seniors masculins** passionnés de foot à les rejoindre.

Plus d'infos : racingccg@gmail.com

Club de tir, lieu-dit Desbats

Le **club de tir** situé au lieu-dit Desbats, à l'entrée des Brunies, vous propose **une séance d'essai gratuites** afin de découvrir le tir sportif et ceci, quel que soit l'âge.

Plus d'infos : https://www.facebook.com/en_tapant « société tir Perigord ».

Opération courses de rentrée avec les copains de l'école du pré vert

En fin d'année scolaire 2024/25, l'association des copains de l'école du pré vert a proposé aux parents chapelais - de l'école mais aussi des collégiens et lycéens - de bénéficier de **tarifs préférentiels sur leurs fournitures scolaires** en menant un partenariat avec Auchan.

Les bénévoles de l'association passaient commande et allaient chercher les courses pour éviter aux parents de faire les achats de rentrée. Les fournitures étaient remises lors de la fête de l'école ou sur rendez-vous.



Une partie des bénéfices de la vente a ainsi bénéficié à l'association pour des **actions en faveur des enfants de l'école** et a profité à bon nombre de parents. Merci aux bénévoles !

Rentrée d'Agonaweb

L'association **Agonaweb** fait sa rentrée et vous propose de les rejoindre autour de différentes activités :

- ➔ **Informatique**, le jeudi de 15h à 17h,
- ➔ **Travail photo**, à la demande.

Renseignements auprès de Mireille AUBERON par mail : secretariatagonaweb@orange.fr



Agonaweb vous accompagne avec l'outil informatique

Rentrée du gymnase de Mensignac

La commune de Mensignac abrite un **gymnase commun** aux villages d'Annesse et Beaulieu, La Chapelle Gonaguet et Mensignac.

Si la construction a été financée par la communauté d'agglomération du Grand Périgueux, l'entretien est pris en charge par les communes.

Vous pouvez y pratiquer **différentes activités**. Pour l'année 2025/2026, les disciplines suivantes sont proposées :



Un gymnase commun à Mensignac

- ➔ Badminton
- ➔ Basket
- ➔ Gym

Plus d'informations auprès de la mairie de Mensignac : 05.53.05.17.15.



80 000€ de travaux de voirie



Chaque année, des travaux de voirie sont entrepris sur l'ensemble des routes, sur les **secteurs les plus abimés** identifiés par M. MOSCAVIT, Adjoint en charge des travaux.

Il est en effet impossible de traiter les voies une à une dans leur intégralité, le coût étant très élevé pour chaque mètre linéaire et la commune comptant plus de **40km de voirie** revêtue.

Les travaux 2025 s'approchent des 80 000€ TTC et ont été entrepris au mois de juin par l'**entreprise MURET TP**, choisie par la commission communale des travaux après mise en concurrence.



Intervention au carrefour des Reyssoux / RD1

Entretien de la servitude gaz

Des **travaux d'entretien de la végétation** autour de la ligne de gaz auront lieu sur le territoire de notre commune, du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025, afin d'assurer :

- ➔ la sécurité et l'intégrité des canalisations de transport de gaz naturel,
- ➔ leur accessibilité en cas d'intervention,
- ➔ la bonne visibilité de la signalisation.

Ces travaux n'auront **aucune conséquence sur l'environnement** de la commune.

Ils seront réalisés par l'entreprise DUCOUGE PÉREIRA (05.45.84.90.06), mandatée par NaTran (06.80.64.17.44).



Les travaux d'entretien auront lieu jusqu'au 31/12

Ouverture du Bourg

Les travaux de **déconstruction d'une partie de l'ancienne mairie**, sollicités par les habitants suite à un **sondage** distribué dans un précédent bulletin municipal et justifiés par des **raisons sécuritaires**, se sont achevés en juin 2025.

Financés à l'aide de subventions, les travaux ont été réalisés grâce à l'intervention des entreprises WG démolition et LAFAYE.

Cette opération aura par ailleurs permis la **mise en valeur de l'église** du Bourg, plus visible depuis la rue du Plateau et la départementale.

Le bâtiment sera ensuite réhabilité, probablement en logements.



Accès à la RD1 sécurisé



La vue sur l'église est transformée

Un projet de pistes pour relier le Bourg

Afin de **permettre aux habitants de rejoindre le Bourg** en toute sécurité, depuis tous les quartiers du village, la municipalité étudie la possibilité de réaliser des tracés, y compris à travers bois, pour **créer des pistes**, accessibles par tout temps, en mobilité douce.

M. MOISSAT, Maire et M. MOSCAVIT, Adjoint en charge des travaux, font actuellement réaliser des devis pour chiffrer ces travaux et solliciter ensuite des subventions.



Métrage des chemins concernés

Des râteliers vélos sur les parkings

Constatant que de plus en plus de chapelois(e)s utilisent leurs vélos pour se déplacer sur des trajets plus ou moins courts, la municipalité a souhaité **doter ses parkings de râteliers** pour garer les vélos.

Ainsi, des ranges vélos sont présents sur le **parking de la mairie**, de **l'aire de jeux du Bourg**, de **l'épicerie** et au **stade**. Un abri à vélo a également été réalisé **devant l'école** fin 2024 pour inciter les enfants à venir en vélo à l'école et permettre aux parents de prendre le bus depuis ce point de départ vers la navette ferroviaire.

Des travaux réalisés par les services techniques





TRAVAUX

Le cheminement des Genêts achevé

Le cheminement doux ouvert aux piétons et cyclistes le long de la route des Genêts est achevé.

Désormais doté d'un **bourellet sécuritaire** pour éviter le franchissement des véhicules, il relie le quartier des Forêts - Basses Veyrinas au Bourg.



Ce cheminement sera relié, à termes, à d'autres voies douces

Ce projet favorisant les mobilités douces a été financé par l'État, le Département et le Grand Périgueux.

Pensé pour **rejoindre à termes le projet de voie verte** qui se profile le long de la route départementale n°710 et pour faire la **jonction avec la piste de Défense des Forêts** Contre l'Incendie (DFCI) programmée à Lansinade, le cheminement a déjà ses adeptes et sera relié, à l'avenir, à **d'autres voies douces** allant vers le Bourg depuis les différents quartiers.

Une aire de fitness bientôt au stade

Chaque année, au titre du budget participatif, des idées émises par les chapelois(e)s émergent. Les habitants sont en effet invités à déposer leurs idées pour améliorer le cadre de vie chapelois par le biais de la **boîte à idées**, présente dans le hall de la mairie, ou via l'application gratuite pour smartphone **Panneau Pocket**.

Après la mise en place d'éclairages leds aux arrêts de bus scolaire, l'installation d'une table de ping-pong en béton au stade, la réalisation de terrains de pétanque, la création d'un rucher communal, cette année l'édition 2025 est marquée par une demande visant à doter le stade d'éléments de fitness.

C'est ainsi qu'un **rameur et un module « ski de fond »** seront prochainement mis en place au terrain sportif pour permettre à celles et ceux qui souhaitent s'échauffer ou utiliser ces agrès d'en profiter !



Le complexe sportif s'étoffe

Fauchage tardif

Dans le cadre de sa politique en faveur du respect de la biodiversité, mais sans pallier aux aspects sécuritaires, la municipalité a fait le choix de la mise en place du fauchage tardif.

Cette action consiste à **laisser enherbées certaines zones**, en respectant le cycle naturel des plantes et l'aspect esthétique. L'idée est de **faucher en premier les axes prioritaires** (carrefours, routes les plus fréquentées), puis par la suite les axes secondaire.



Le fauchage débute fin du printemps

Ces travaux sont réalisés par nos services techniques sur les voies communales et chemins de randonnée. Les axes départementaux sont traités par les unités d'aménagement du conseil départemental.



ENTREPRISES

Fabian Services 24

M. CHAPLAIN, nouvel entrepreneur à La Chapelle Gonaguet, vous propose ses services pour vos **travaux d'aménagements extérieurs et intérieurs** (véranda, pergola, carport, store).

Contact : Fabian Services 24 au 07.83.88.86.89 ou contact@fabian-services-24.fr ; 1286 rue des Brunies à La Chapelle Gonaguet.



Chaumes Dog

Vous partez en vacances ou vous souhaitez simplement offrir à votre compagnon à 4 pattes des journées pleines d'amusement et de sociabilisation ?

Chaumes DOGS est une véritable **maison de vacances pour chiens** située au 275 route des Genêts.

Garde à la journée, en court ou long séjour, surveillance 24h/24, promenades en plein air, des nouvelles tous les jours avec photo sur demande...

Contact : 06 73 67 21 62 ou priscillialasserreag@gmail.com





Logement

Troubles de voisinage

Quelles démarches en cas de bruits anormaux ?

Vous subissez un trouble anormal du voisinage lorsque les bruits provenant de chez vos voisins dépassent les désagréments ordinaires de la vie en collectivité en raison de leur **intensité**, de leur **durée** ou de leur **répétition**.



1 Aller voir son voisin

Pour l'informer de la gêne subie et trouver une solution commune pour y mettre fin

Si les nuisances persistent



2 Lui envoyer un courrier simple

Pour lui demander de faire cesser les nuisances

Si les nuisances persistent



3 Lui envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception

Pour le mettre en demeure de faire cesser la gêne occasionnée par le bruit

Si les nuisances persistent



4 Prendre rendez-vous avec un conciliateur ou un médiateur

Pour trouver une solution amiable

En cas d'échec



5 Agir en justice

Pour demander la cessation des nuisances subies et/ou l'indemnisation du préjudice

À savoir

Pour récupérer des preuves, vous pouvez :

- ▶ Faire appel à un commissaire de justice pour qu'il constate la réalité et la nature du trouble subi dans un procès-verbal de constat
- ▶ Déposer une main courante ou une plainte au commissariat ou à la gendarmerie
- ▶ Demander des témoignages et/ou faire signer une pétition aux voisins

Service-Public.fr

Horaires à respecter pour les travaux de bricolage, de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (*source : arrêté préfectoral*) :

- les **jours ouvrables** : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les **samedis** : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les **dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h.



Végétaux : brûlage réglementé

Brûler ses végétaux est **interdit du 01/03 au 30/09** et soumis à **déclaration préalable obligatoire** en mairie (3 jours avant minimum) **du 01/10 au 28/02**. Tout manquement à cette déclaration imposée par le préfet, expose à une amende.

Des solutions alternatives existent, vous pouvez :

- les porter en déchetterie,
- les broyer et les utiliser dans vos parterres,

Il n'est plus possible de faire appel à l'entreprise Entretien 24, la convention de partenariat avec le SMD3 s'étant achevée.



Risque incendie : un site et n° dédiés

Cette été, compte tenu des fortes chaleurs, des restrictions de circulation et d'activités dans le massif forestier et à ses abords se sont appliquées. N'oubliez pas que la forêt est un environnement naturel où il est primordial de respecter les consignes de sécurité et les dispositions en vigueur.

Soyez attentifs aux avertissements et suivez les recommandations des autorités compétentes.

Pour **connaître le niveau de risque incendie**, vous pouvez appeler le **05.53.03.70.00** ou **consulter le site <https://feuxdeforet.fr/>**

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



INFOS PRATIQUES

Panneau Pocket : un succès !

Merci à vous ! Vous êtes déjà plus de **600** (vous étiez 500 au semestre passé) à suivre l'actualité de la commune sur l'**application gratuite pour smartphone** Panneau Pocket !

Continuons à partager l'information : parlez-en autour de vous et invitez vos proches à **télécharger l'application**.

Aide à l'installation possible auprès du secrétariat de mairie.



Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

un outil à s'appropriier et à conserver

Parce que **la sécurité des chapelois(e)s est une priorité** pour la municipalité, depuis plusieurs mois, les élus travaillent en collaboration avec différents services, à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil prévu par la loi pour aider la commune à **faire face aux situations exceptionnelles** : intempéries, incendies, coupures d'électricité, risques technologiques ou tout autre événement pouvant perturber la vie quotidienne.

Il permet d'organiser, en amont, la mobilisation des moyens humains et matériels de la commune, la coordination avec les services de secours et l'information de la population.

L'objectif est simple : **être prêts à réagir efficacement, protéger les habitants et réduire les conséquences d'un événement de crise.**



Aussi vous trouverez ci-contre un **encart détachable à conserver**.

Il comprend :

- Un **modèle de kit d'urgence** (sac à dos de secours pour chaque membre de la famille) à constituer d'avance et à avoir toujours prêt. Il doit être vérifié une fois par an notamment pour les dates de péremption des médicaments, piles et denrées ;
- Les **moyens d'alerte existants**. Nous invitons les personnes n'ayant pas encore téléchargé l'application Panneau Pocket sur leurs téléphones (application gratuite pour smartphone) à le faire. Si besoin, le secrétariat de mairie peut vous aider ;
- Les **consignes à respecter** en cas d'alerte ;
- Les **lieux de regroupement**.

Si certain(e)s chapelois(e)s veulent **se porter volontaires** pour être mobilisés en cas de crise, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie par téléphone - 05.53.03.52.80 - ou par mail - mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr

Merci à toutes et tous pour votre implication.

Cybersécurité

Le Cybermois a lieu tous les ans en octobre mais la sensibilisation doit se faire toute l'année.

Connaissez-vous le site gouvernemental pour les **victimes de cyber malveillance 17Cyber** (<https://17cyber.gouv.fr>), guichet unique de la cybersécurité, accessible 24h/24 et 7j/7 ?

Le 17Cyber permet à chaque victime, collectivité, particulier, entreprise ou association de :

- comprendre la menace rencontrée,
- recevoir des conseils personnalisés,
- être orienté vers une assistance technique ou un accompagnement par les forces de l'ordre.



16 ans, l'âge du recensement

Chaque jeune français doit se faire recenser. Le **recensement citoyen** s'effectue **à compter du 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit**, en mairie. Il convient de venir avec sa carte nationale d'identité ou passeport valide, un justificatif de domicile et le livret de famille à jour.



EN CAS D'ALERTE

Mettez-vous à l'abri immédiatement

Restez à l'intérieur (chez vous, au travail, ou dans un bâtiment public).

Fermez portes, fenêtres, volets, aérations, cheminées.

Coupez la ventilation et la climatisation.

Informez-vous par des sources officielles

Ne surchargez pas les lignes téléphoniques

Appelez uniquement en cas d'urgence vitale.

Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées.

Ne vous déplacez pas sauf instruction contraire

N'allez pas chercher vos enfants à l'école (sauf consignes contraires) : ils sont pris en charge par les équipes.

Attendez les consignes de la mairie ou de la préfecture.

MOYENS D'ALERTE

Sirène mobile

Un véhicule équipé d'un système de haut-parleur peut circuler dans le village pour diffuser des messages d'alerte ou d'évacuation. Merci de rester attentif aux annonces diffusées en extérieur.

Panneaux d'affichage

Application Panneau Pocket

Recevez en temps réel les alertes, fermetures de route, coupures d'eau ou consignes de confinement.

Page Facebook officielle de la commune

Les messages d'alerte sont publiés sur : facebook.com/mairielachapellegonaguet

FR-Alert - système d'alerte de l'Etat

à destination des populations

Radio ICI Périgord



INFOS PRATIQUES



EN CAS D'ÉVACUATION

Deux points potentiels de regroupement sont prévus :

Foyer rural

(1, Place de la mairie - Parking sur place)

Groupe scolaire

(205 route de Lisle)

Suivez les indications des services de secours et agents municipaux.



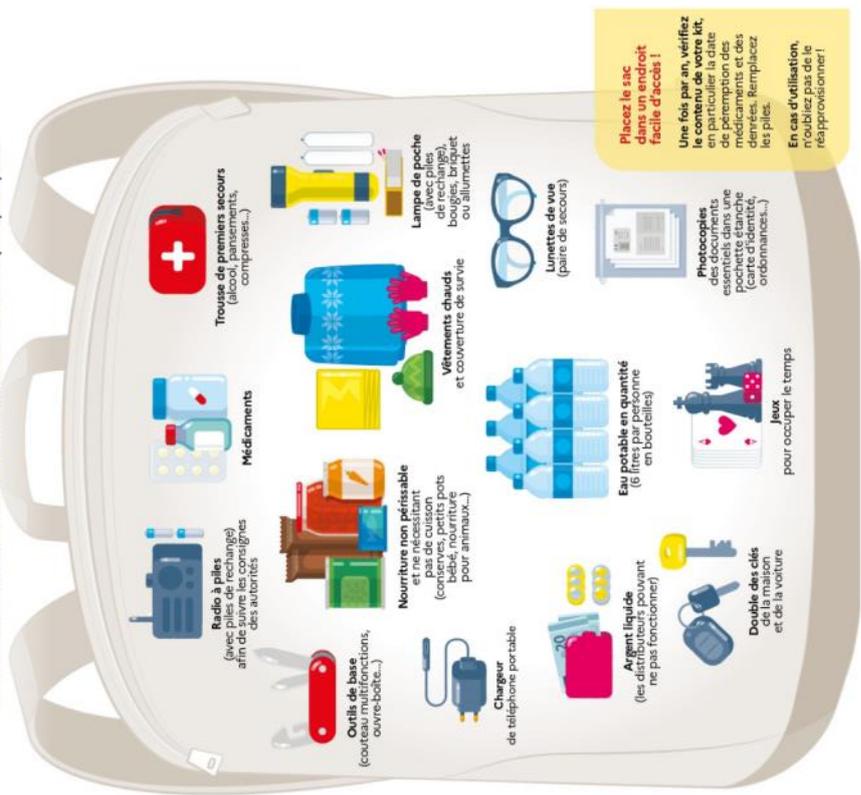


INFORMATION

Alerte – Consignes à destination de la population !

Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus épuisantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



SE PRÉPARER

En cas d'évacuation ou de confinement prolongé, préparez à l'avance un sac de secours pour chaque membre de la famille :

✓ Contenu recommandé :

- Photocopies de papiers d'identité et documents importants
- Médicaments personnels et ordonnance
- Trousse de premiers secours
 - Lampe torche + piles
- Bouteilles d'eau (6L/personne minimum)
- Denrées non périssables (barres de céréales, conserves...)
- Chargeur de téléphone portable ou batterie externe
- Radio à piles ou manivelle
- Vêtements chauds / couverture de survie
 - Masques, gel hydroalcoolique
 - Sifflet ou signal sonore
 - Jouets / livre pour enfants
 - Couteau multifonctions

 **Pensez à y ajouter une liste de contacts importants, une copie du livret de famille, et les documents d'assurance.**



Pompiers : 18
SAMU : 15
Police / Gendarmerie : 17
N° d'urgence européen : 112

Mairie : 05 53 03 52 80
Portable mairie : 07 49 28 00 29
Préfecture : 05 53 02 24 24





Concours pour décorer le village

La municipalité, en collaboration avec l'association de l'amicale laïque, organisatrice du marché de Noël le 14 décembre 2025, invite à nouveau tous les chapelois(e)s à révéler leur créativité.

L'idée : lancer la seconde édition d'un **concours créatif, sur le thème du père Noël** cette année, pour pouvoir les exposer dans le village.

Un prix, offert par la municipalité, viendra récompenser la création qui recueillera le plus de voix lors d'un **vote organisé le jour du marché de Noël**. Les œuvres seront ensuite exposées dans le village.

Plus d'informations sur le concours en mairie : 05.53.03.52.80

La Chapelle Gonaguet en images

Bernard MAZEAU, chapelois et photographe amateur, réalise depuis plusieurs années de **magnifiques photos** de notre commune.

Plusieurs fois mis en valeur à l'occasion d'évènements (vœux de la municipalité, repas des aînés, bulletins, page Facebook), ces clichés révèlent la **beauté de nos paysages champêtres**.

Nous tenions à le remercier de nous faire partager ces images dont voici l'une des dernières.



Une mise en avant par l'office de tourisme intercommunal

Au mois de mars 2025, l'office du tourisme du Grand Périgueux mettrait en avant le **patrimoine chapelois** sur sa page Facebook.

Dans son « épisode 10 » de la rubrique (re) découvrez le patrimoine du Grand Périgueux, le **Prieuré de Merlande** était mis à l'honneur.



Tu as **entre 15 et 21 ans** ? Le pass Culture est fait pour toi ! Cinéma, concerts, théâtre, musées, livres, jeux vidéo, abonnements numériques...

Découvre des **centaines d'activités** près de chez toi gratuitement ou à tarif réduit grâce au pass Culture !

Il suffit de **télécharger l'application** « Pass Culture » pour accéder aux offres.

C'est simple, rapide, et permet de faire découvrir le meilleur de la culture.

Plus d'informations : <https://pass.culture.fr/>

Ateliers bébés lecteurs 2025

Les ateliers bébés lecteurs (0 à 3 ans) animés par Mme Patricia EYSSARTIER et Mme Cécile DUPUIS font leur rentrée et poursuivent leurs lectures !

Toujours **gratuits**, vous pouvez profiter de ces **ateliers réguliers** dans la bibliothèque située dans l'enceinte du groupe scolaire, route de l'Isle.



Les enfants des ateliers bébés lecteurs

Prochaines dates : les lundis 8 et 22 septembre, 6 et 13 octobre, 3 et 17 novembre, 1er et 15 décembre, de 10h à 11h.

Informations au 06.86.06.52.70 (Patricia) ou au 06.48.16.91.07 (Cécile).

La bibliothèque est également ouverte à tous les lundis, mardis et vendredis de 16 h à 17 h 30.



ÉTAT CIVIL



Naissances

Alba RAT, 1^{er} mars 2025

Anaël VARELIAS LORENZO, 13 juillet 2025



Décès

PRADIER Jean-François, 13 juin 2025



Seules les informations ayant fait l'objet d'un accord écrit des familles sont diffusées.

Martine CREYSSAC à l'honneur

Chaque année, à l'occasion de la **journée des droits des femmes**, la municipalité met à l'honneur une femme de notre commune.

En 2025, nous tenions à remercier **Martine CREYSSAC**, habitante de la Beaucherie.

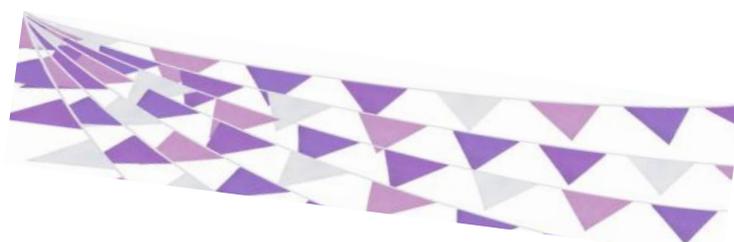
Ancienne Conseillère Municipale et Adjointe au Maire, elle a été au service de la commune et de ses habitants durant plusieurs mandats. Aujourd'hui elle reste engagée notamment en tant que référente feux de forêts avec le SMO DFCI (Syndicat Mixte Ouvert de Défense des Forêts Contre les Incendies) pour la commune.

Beaucoup d'entre vous la connaissent également pour son implication, ainsi que celle de son époux Joël, dans la vie associative chapeloise depuis de longues années. Elle est aujourd'hui présidente de l'association de randonnées Agonapiéd.

Ainsi le 8 mars 2025, M. MOISSAT, Maire et Mme Nadine COURNIAC, 1^{ère} Adjointe, lui ont remis une plante au nom de la municipalité pour **la remercier de son engagement pour la commune.**



À VOS AGENDAS !



Sept.
25

Septembre

- 8 : Atelier bébés lecteurs - Bibliothèque
- 20 & 21 : Fête du village - Comité des fêtes
- 22 : Atelier bébés lecteurs - Bibliothèque

Oct.
25

Octobre

- 5 : Randonnée pour octobre rose - Agonapiéd
- 6 : Atelier bébés lecteurs - Bibliothèque
- 12 : Repas des aînés - Mairie
- 13 : Atelier bébés lecteurs - Bibliothèque

Nov.
25

Novembre

- 1^{er} : Fête des citrouilles - Comité des fêtes
- 3 : Ateliers bébés lecteurs - Bibliothèque
- 11 : Cérémonie commémorative - FOPAC
- 17 : Atelier bébés lecteurs - Bibliothèque

Déc.
25

Décembre

- 1^{er} : Atelier bébés lecteurs - Bibliothèque
- 14 : Marché de Noël - Amicale laïque
- 15 : Atelier bébés lecteurs - Bibliothèque

Jan.
26

Janvier

- 5 : Vœux de la municipalité - Mairie

Fév.
26

Février

- A venir** : Carnaval - Copain pré vert



Mairie de La Chapelle Gonaguet - 05.53.03.52.80 - mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr

- Site Internet : www.lachapellegonaguet.fr
- Informations sur votre portable : Téléchargez l'application **Panneau Pocket** (aide possible en mairie)
- Page Facebook (accessible même sans compte Facebook) : **Mairie de La Chapelle Gonaguet**
- Informations sur les panneaux d'affichages (à côté de chaque point de collecte des déchets).